

Ouagadougou, le

30 MARS 2010

N° 0038 / MCTC/SG/DG-CN

Appel à projets

Dans le cadre de son programme de soutien annuel aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, la Direction Générale de la Cinématographie Nationale lance ce présent appel à projets en vue de sélectionner un nombre restreint de projets cinématographiques pour financement en 2010.

Projets éligibles :

- Production (longs et courts métrages, fictions, documentaires séries-tv)
- Promotion de films
- Formation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel
- Exploitation de salles de cinéma

Composition du dossier de requête :

Production cinématographique

- Une demande adressée au Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication ;
- Un scénario;
- Un plan de financement.
- Les accords de coproduction et de financement ;
- Un DVD du film en cas de demande de postproduction ;
- Une copie de la carte professionnelle ;

Promotion, Formation, Exploitation

- Une demande adressée au **Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication** ;
- Une copie du **Projet** ;
- Un **devis** ;
- Un **plan de financement** ;
- Une copie des **accords de financement** ;
- Un **justificatif professionnel du porteur du projet** (carte professionnelle, statut de la structure, CV...).

Dépôt des dossiers : Date limite, le 30/04/2010 à 17 H 30 au **Secrétariat Général MCTC** (immeuble face DG Trésor).

Mode de sélection : Un comité de sélection composé de professionnels du cinéma et de la culture examinera les projets.

NB : Les dossiers antérieurement enregistrés à la **DGCN** sont éligibles au présent appel à projets.

Renseignements DGCN : 50 30 17 83 / 84

**Le Secrétaire Général MCTC
P/O Le Directeur Général
Cinématographie Nationale**



Handwritten signature

Diakaria HEMA